

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Explorer scientifiquement une problématique professionnelle dont méthodologie et recherche scientifique			
Code	PAMI4B49SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	124 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE constitue la finalité des cours de méthodologie du cursus bachelier sage-femme amenant l'étudiant.e à argumenter une problématique au départ d'une situation professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Problématiser au départ d'une situation professionnelle
 Justifier les ressources sélectionnées
 Choisir sur base de sources documentaires les thématiques émergentes qui permettent de répondre à la problématique
 Argumenter les implications pour la pratique
 Argumenter son développement professionnel au travers du travail de fin d'études

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	12 h / 1 C
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	100 h / 16 C
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B49SFA	Méthodologie 4	10
PAMI4B49SFB	TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais	160
PAMI4B49SFC	AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Explorer scientifiquement une problématique", " Méthodologie 4, TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais, AIP démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science sage-femme au projet professionnel "contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie 4			
Code	15_PAMI4B49SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de méthodologie est un cours de supervision collective afin d'accompagner les étudiant(e)s dans leurs recherches et dans la construction de leur TRO

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Accompagner les étudiants dans leur recherche, dans la rédaction du travail écrit et la préparation de la soutenance orale.

Ce cours mobilise les compétences suivantes:

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages

1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs

1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.

4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)

4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer

4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

Compétence 5 Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis

5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition

5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible

6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel

7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'Imred
Niveaux de preuve HAS
La grille d'analyse critériée(GAC)

Démarches d'apprentissage

Echaffaudage pédagogique en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entrevue personnalisée

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les dispositifs de cours se trouvent sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une présence régulière assidue et responsable au cours est côtée.

Production écrite intégrée à l'AA TFE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100	Exm	100	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE: travail réflexif en obstétrique dont recherche en anglais			
Code	15_PAMI4B49SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine MATHOT (sandrine.mathot@helha.be) Vanessa MADEIRA E SILVA (vanessa.madeira.e.silva@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA constitue la finalité des cours de méthodologie du cursus bachelier sage-femme amenant l'étudiant.e à argumenter une problématique au départ d'une situation professionnelle.

Anglais : La finalité de cette activité d'apprentissage est de donner à l'étudiant les ressources linguistiques nécessaires à la compréhension d'un article en anglais portant sur des thématiques liées à la formation. Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.
- Compétence 5 Assurer une communication professionnelle.
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants.
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Partie Anglais

En lien avec le cours de méthodologie de la recherche (PMB).

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de : · formuler correctement par écrit et oralement des messages liés à la vie quotidienne et hospitalière. · structurer correctement des phrases simples dans la langue cible. · utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné. · appliquer la théorie grammaticale dans des exercices. · répondre correctement à questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux basiques et moyennement complexes. · traduire avec précision des mots, des expressions et des phrases

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie Anglais

Accomplissement du parcours linguistique niveau 1

Activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite)

- Jeux de rôle
- Explications théoriques
- Exercices dirigés
- Travail en autonomie et en groupe
- Révision de structures et notions grammaticales de base.

- Acquisition de structures et notions grammaticales plus complexes.
- Acquisition et révision d'expressions, de structures lexicales et de vocabulaire liés à la vie quotidienne et professionnelle.

Les thèmes lexicaux abordés sont (ces thèmes ne sont pas figés, par conséquent, ils peuvent être changer en fonction du niveau du module suivi) :

Meeting colleagues

Numbers Meeting patients Checking patient details Describing symptoms

Les points grammaticaux abordés sont (ces points ne sont pas figés, par conséquent, ils peuvent changer en fonction du niveau du module suivi) :

Present simple and present continuous Negative and Interrogative forms Question forms

Articles, determiners and possessives

Partie TRO (structure 2023-2024)

- Introduction
- Matériels et méthodes (Grille d'analyse critique pour 3 articles en annexe)
- Résultats articles scientifiques(Résumé des 10 articles) et entretien de 2 experts.
- Discussion: confrontation entre les résultats de la théorie et l'avis des expert
- Conclusion

NB:Le Conseiller expert est différent des experts d'entretien. Son accompagnement est obligatoire.

Démarches d'apprentissage

Partie Anglais

- Accomplissement du parcours linguistique niveau 1
- Activités d'apprentissage variées (compréhension à l'audition/à la lecture, expression orale/écrite) · Jeux de rôle · Explications théoriques · Exercices dirigés · Travail en autonomie et en groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Partie Anglais

- Parcours linguistique niveau 1 disponible sur ConnectED
- Syllabus sur ConnectED · Exercices supplémentaires en ligne · Séances de questions/réponses · Listes de vocabulaires disponibles sur Quizlet

Sources et références

Partie Anglais

- <https://soundcloud.com/zhuzho-bachia/new-english-file-elementary-cd-1-47-28?in=zhuzho-bachia/sets/new-english-file-level-elementarycd-1> · <https://soundcloud.com/zhuzho-bachia/new-english-file-elementary-cd-1-01-10?in=zhuzho-bachia/sets/new-english-file-level-elementarycd-1> · <https://www.mvorganizing.org/what-is-difference-between-formal-and-informal-email/> · Murphy, R. (2012). English Grammar in Use (4th ed.). Cambridge University Press. · Seligson, P. L. C. O. C. J. J. (2021). New English File: Elementary: Student's Book : Six-level general English course for adults(Paperback) - 2006 Edition. Oxford University Press. · Wright, R., & Cagnol, B. (2012). English for Nursing Level 1 Coursebook and CD-ROM Pack (1st ed.). Pearson Education ESL. · Wright, R., & Cagnol, B. (2011). English for

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- ConnectED
- <https://quizlet.com/join/uwBnPZR9Q>
- <https://www.wallangues.be>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie Anglais

- Parcours linguistique niveau 1: 20% de la note finale
- Examen écrit en 2 parties: vocabulaire et grammaire pour 80% de la note finale - Si parcours réussi et examen réussi = réussite - Si parcours échec et examen réussi = voir moyenne, en cas d'échec refaire le parcours Q3 - Si parcours réussi et examen échec = refaire examen Q3 - Si parcours échec et examen échec = refaire les deux Q3
- Toute absence non justifiée par un certificat médical ou une raison valable validée par l'enseignante au préalable sera pénalisée : la note à l'examen écrit de juin et d'août commencera à :
 - 16/20 pour 1 absence.
 - 14/20 pour 2 absences.
 - 12/20 pour 3 absences.

(75 points sur 600)

TRO: version écrite +soutenance orale = (525 points sur 600). A rendre le 12 mai 2023 de 12H30 à 15H30. Se référer au memento.

En cas d'échec du TRO (inférieur à 10/20) = pas de pondération avec anglais.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas d'échec du TRO (inférieur à 10/20) = pas de pondération avec anglais.
2. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

En cas d'échec du TRO (inférieur à 10/20) = pas de pondération avec anglais.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation - Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel: de l'étude de la science de la sage-femme au projet professionnel			
Code	15_PAMI4B49SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Selon la loi du 22 avril 2019, loi relative à la qualité de la pratique des soins de santé, l'article 8 précise : « Le professionnel des soins de santé dispense uniquement des soins de santé pour lesquels il dispose de la compétence et de l'expérience nécessaires démontrables. Le professionnel des soins de santé tient à jour un portfolio contenant les données nécessaires, de préférence sous forme électronique, et démontrant qu'il dispose des compétences et de l'expérience nécessaires. »

"La sage-femme veille à l'amélioration permanente de l'image de la profession et à la professionnalisation, ... Elle mène une réflexion critique sur sa propre pratique et intègre ses réflexions dans sa pratique professionnelle. Elle mène une réflexion critique sur son expertise professionnelle. Elle élabore et exécute un plan de développement professionnel personnel adéquat"

L'étudiante de bloc 4 s'ancre dans une posture réflexive qu'elle met en lumière via une expérience de stage choisi en fonction de ses aspirations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Accompagnement dans l'explicitation de la démarche réflexive
- Elaboration d'objectifs personnels en lien avec l'identité professionnelle
- Recherche de lieux de stages pour développer les compétences 1 et 2 en lien avec les objectifs
- Soutien de l'enseignant tuteur lors d'ateliers d'écritures

Démarches d'apprentissage

- Atelier d'écriture
- Préparation du stage: Objectifs, recherche de lieux de stage
- Présentation individuelle sur des situations emblématiques vécues en immersion professionnelle
- Echange sur expérience avec les pairs sous forme de débats

Métacognition

Rédaction d'un travail réflexif de synthèse en non présentiel asynchrone, avec l'accompagnement d'un Tuteur A Distance (enseignante du cours)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Validation des objectifs par l'enseignant avant le départ en stage
- Orientation pour choix lieux de stage

Sources et références

- Notes de cours pour les sources complémentaires

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement des compétences . Québec: Presses de l'Université du Québec.

Legault, G. A. (2008). La pratique réflexive et le praticien en éthique. Colloque de l'APEC Québec, juin. Document disponible à l'adresse <http://www.reoq.ca/wp-content/themes/theme1070/doc/colloques/2008_legault_pratique.pdf>.

Paquay, L., Van Nieuwenhoven, C. & Wouters, P. (2010). L'évaluation, levier du développement professionnel : Tensions, dispositifs, perspectives. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur. doi:10.3917/dbu.paqua.2010.01.

Dubois, L., Bocquillon, M., Romanus, C. & Derobertmeasure, A. (2019). Usage d'un modèle commun de la réflexivité pour l'analyse de débriefings post-simulation organisés dans la formation initiale de futurs policiers, sages-femmes et enseignants. Le travail humain, 82, 213-251. <https://doi.org/10.3917/th.823.0213>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports postés sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

-Travail écrit individuel à poster sur ConnectED 15 jours après la fin du stage presté. Présentation orale de 15 min lors des 3 derniers cours

-Se référer au document intitulé: UE 49. AIP : Démarche réflexive et développement professionnel : Support d'évaluation: consignes et attendus

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne arithmétique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).